Image not found or type unknown

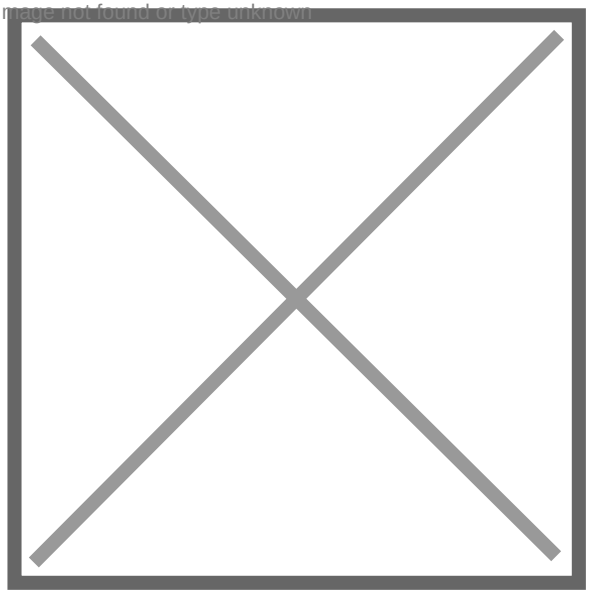

Accident de travail et congés annuel

Par **decines69**, le **04/08/2012** à **19:41**

Bonjour,
je suis en accident de travail et mes congés vont débutés le 19/08/2012 jusqu'au 09/09/2012 et je vais toujours pas bien;si mon médecin me prolonge jusqu'à la veille de mes congés ,ou mon arrêt chevauche avec mes congés, est ce que je suis obligé de revenir travailler une journée minimum avant de partir en congés(sachant mes congés ont été acceptée bien avant l'accident).
aidez moi s'il vous plait.
merci pour tous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés